



LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

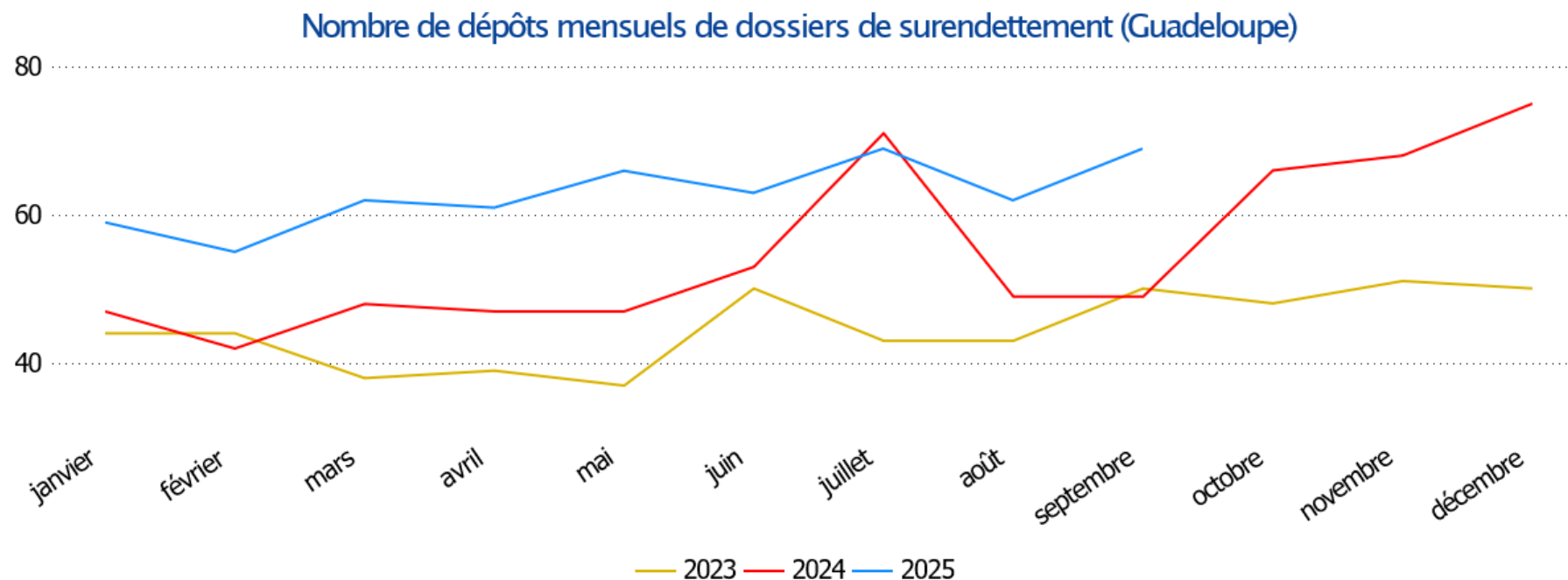


Agence de la
Guadeloupe

Date arrêté : Fin septembre 2025

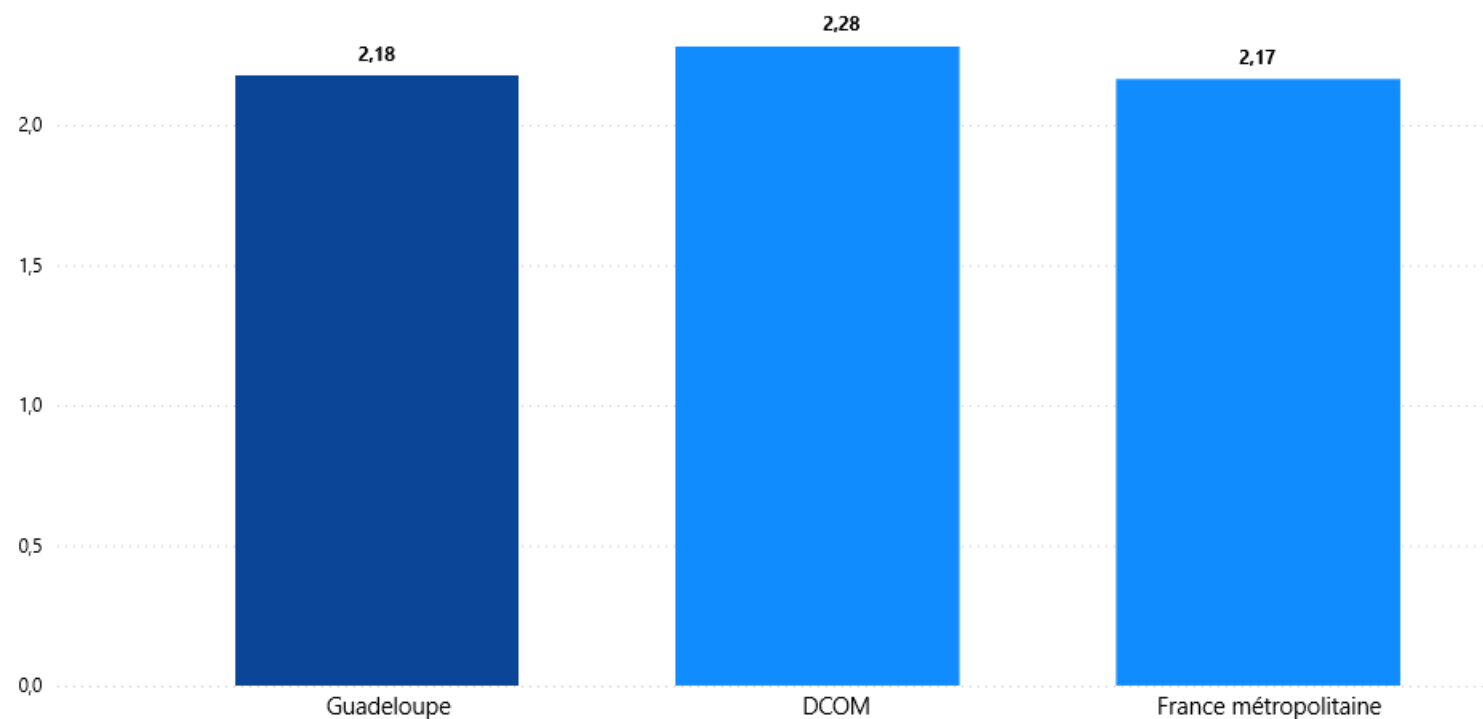
Dépôts de dossiers de surendettement

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	sept. 2025	janv. à sept. 2025	oct. 2024 à sept. 2025	sept. 2024	janv. à sept. 2024	oct. 2023 à sept. 2024
Nombre de dossiers déposés	69	566	775	40,8 %	24,9 %	28,7 %



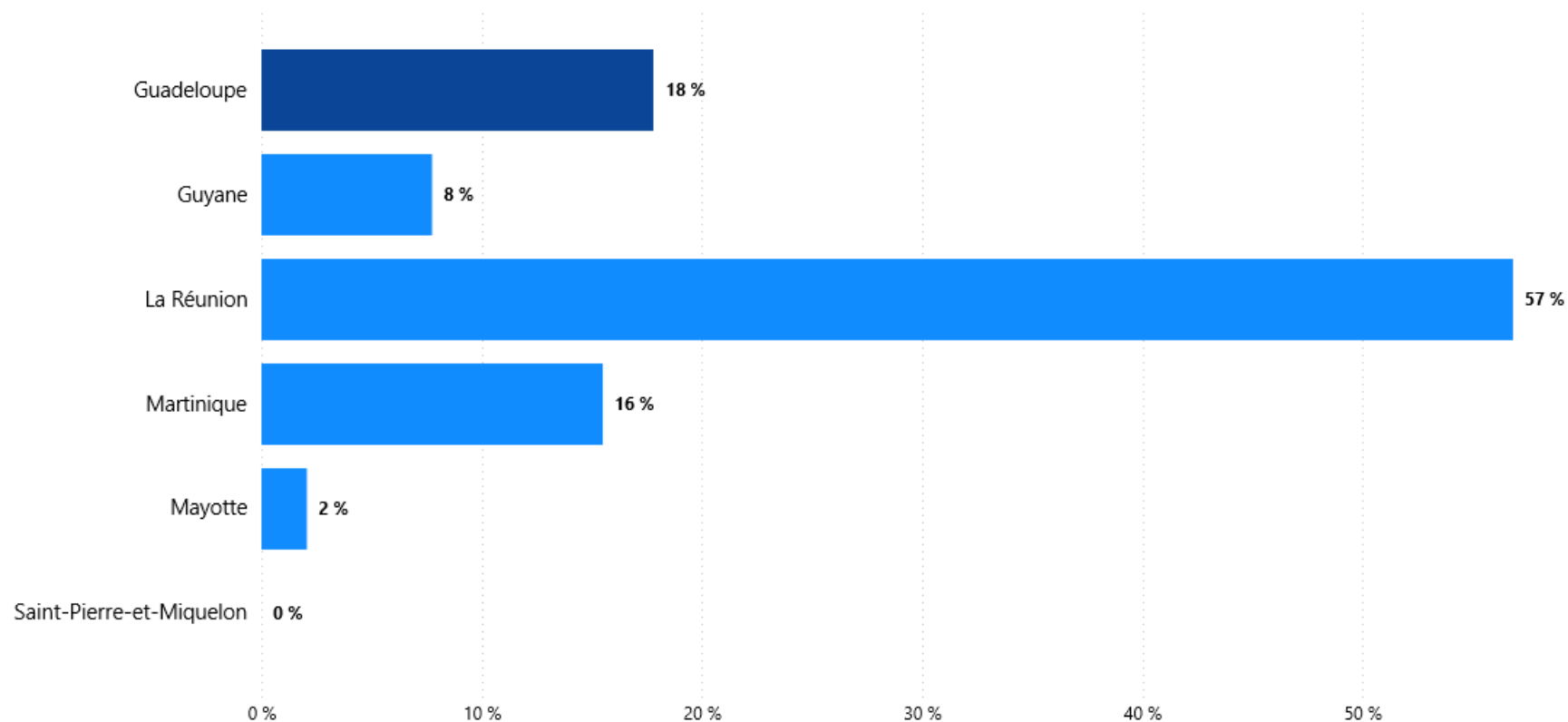
Dépôts de dossiers de surendettement

Nombre de dépôts pour 10 000 habitants (sept. 2025)



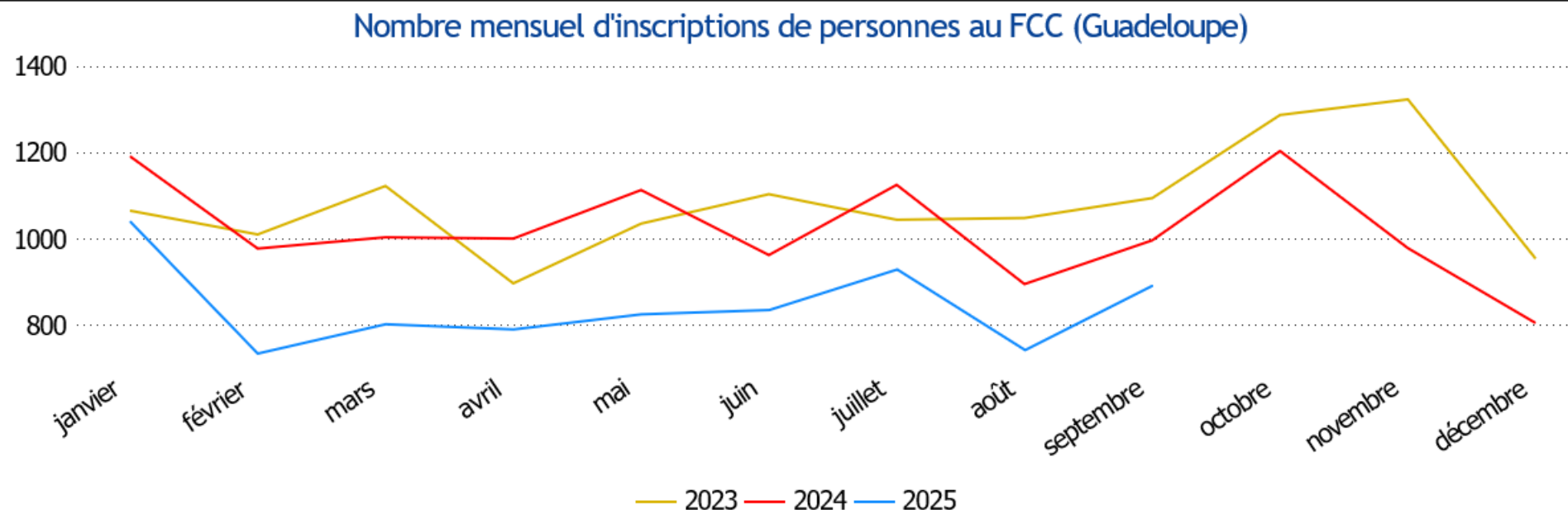
Dépôts de dossiers de surendettement

Répartition des dépôts de dossiers de surendettement par département en DCOM (sept. 2025)



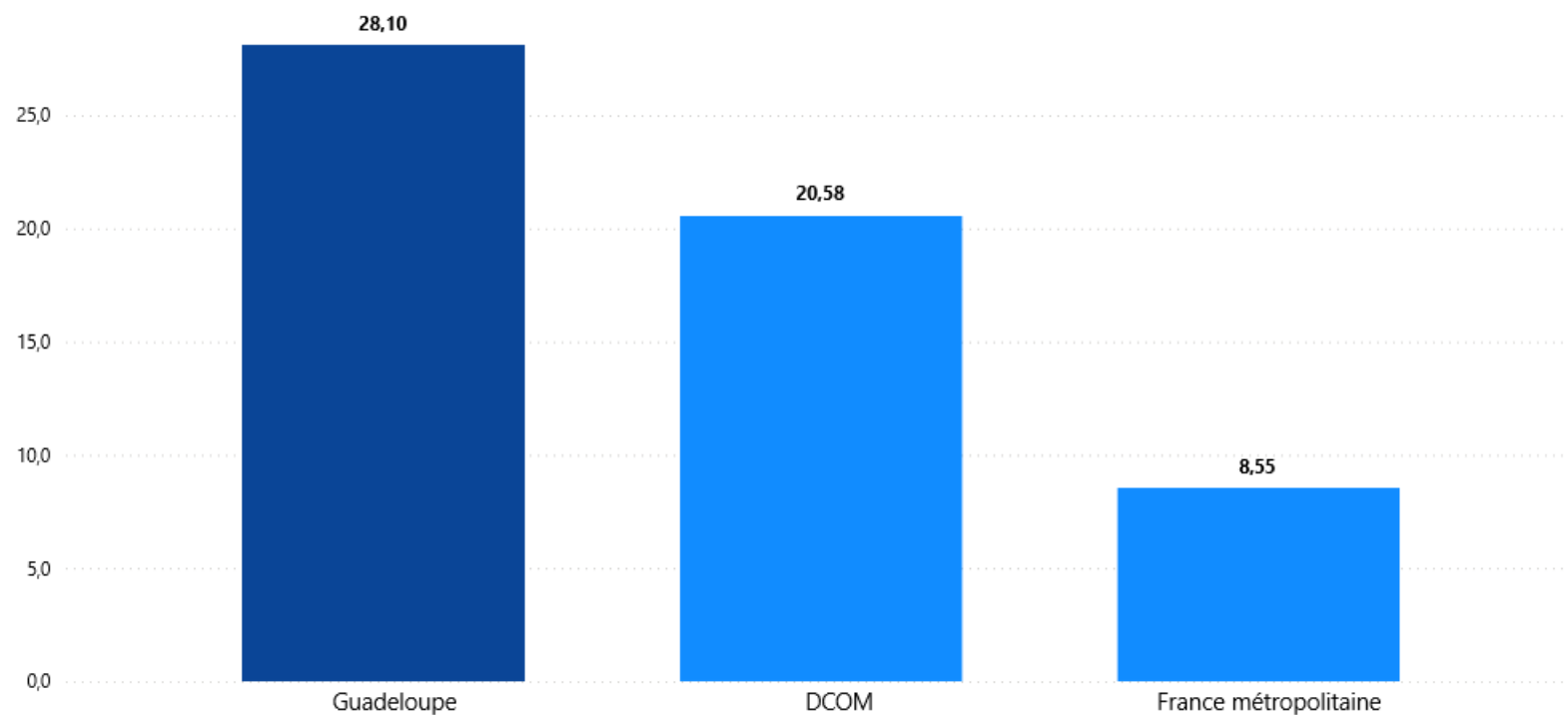
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	sept. 2025	janv. à sept. 2025	oct. 2024 à sept. 2025	sept. 2024	janv. à sept 2024	oct. 2023 à sept. 2024
Inscription des personnes au FCC	891	7 581	10 566	-10,5 %	-18,1 %	-17,6 %
pour raison d'incidents sur chèque	814	6 986	9 643	-8,0 %	-14,9 %	-15,4 %
pour raison de retraits de carte bancaire	79	618	953	-33,1 %	-43,4 %	-36,0 %



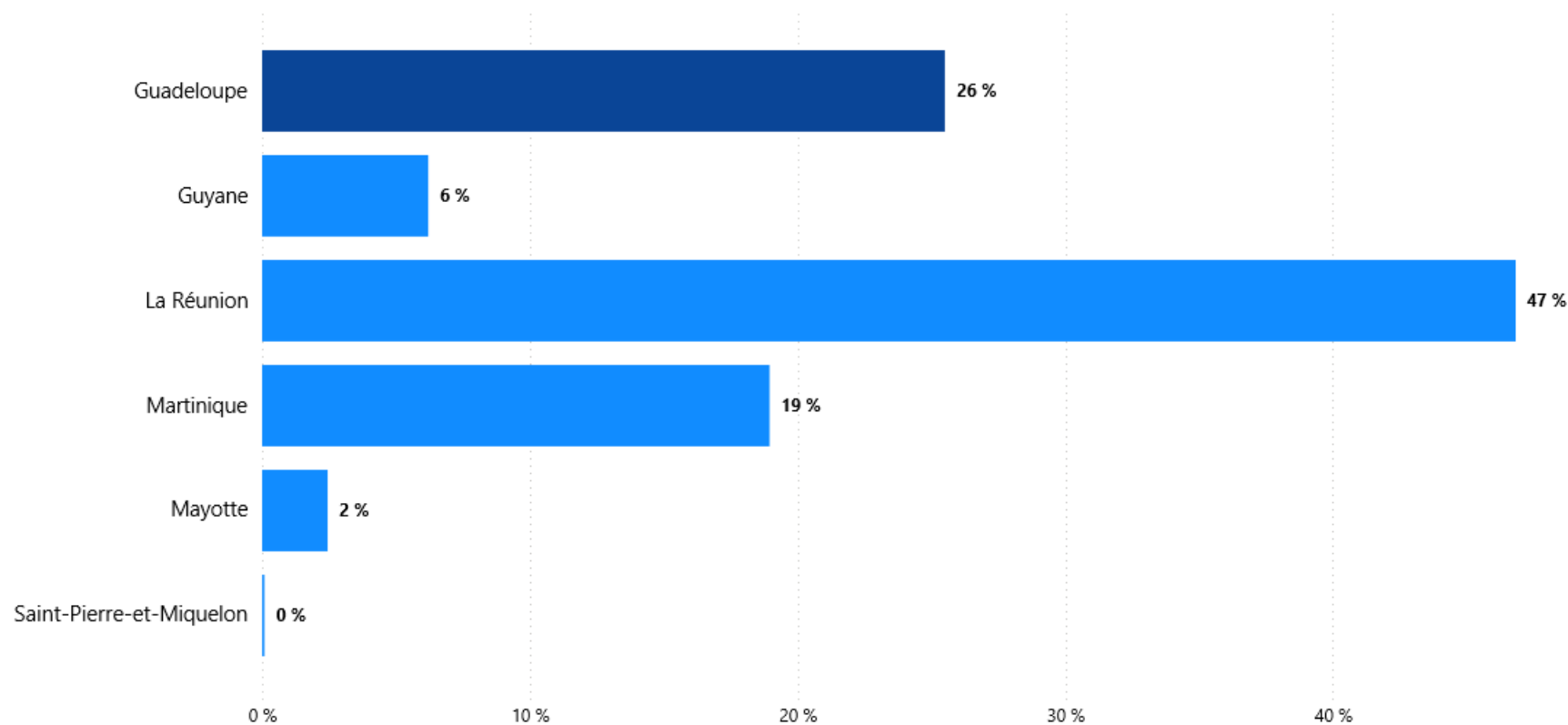
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Nombre de personnes inscrites au FCC pour 10 000 habitants (sept. 2025)



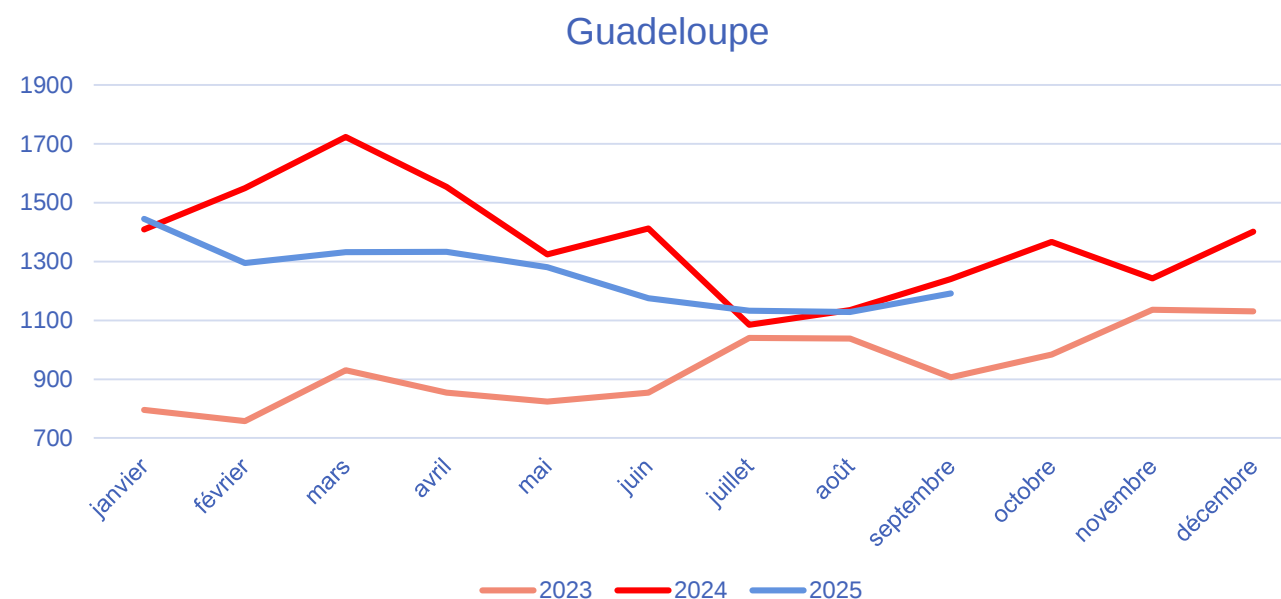
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Répartition des personnes inscrites au FCC par département en DCOM (sept. 2025)





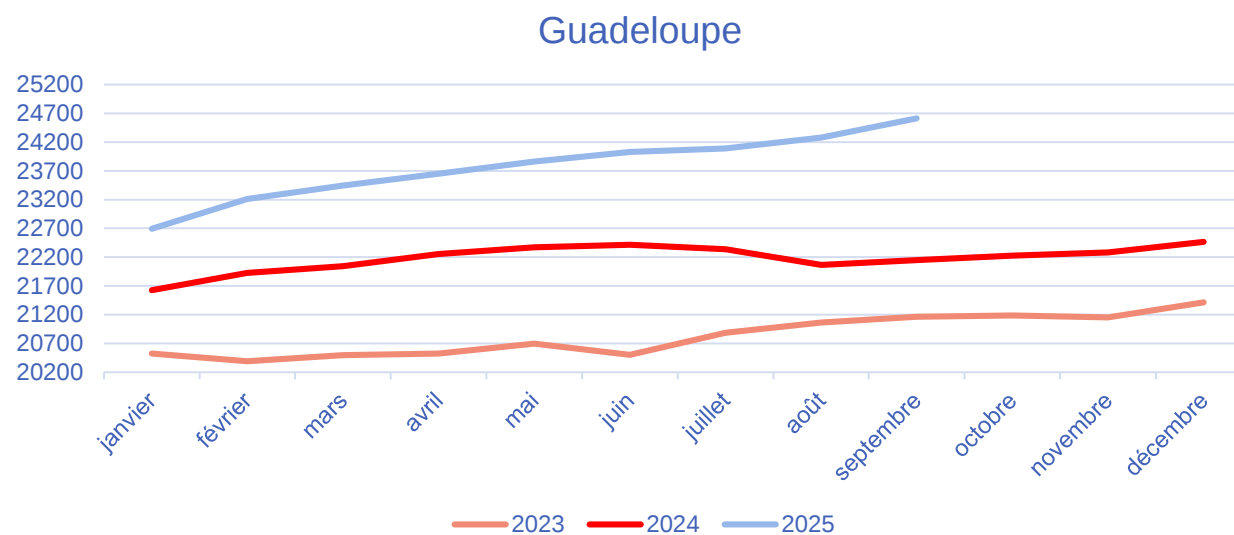
Flux des déclarations d'incidents déclarés au FICP



Stock des personnes recensées au FICP (nombre de personnes)

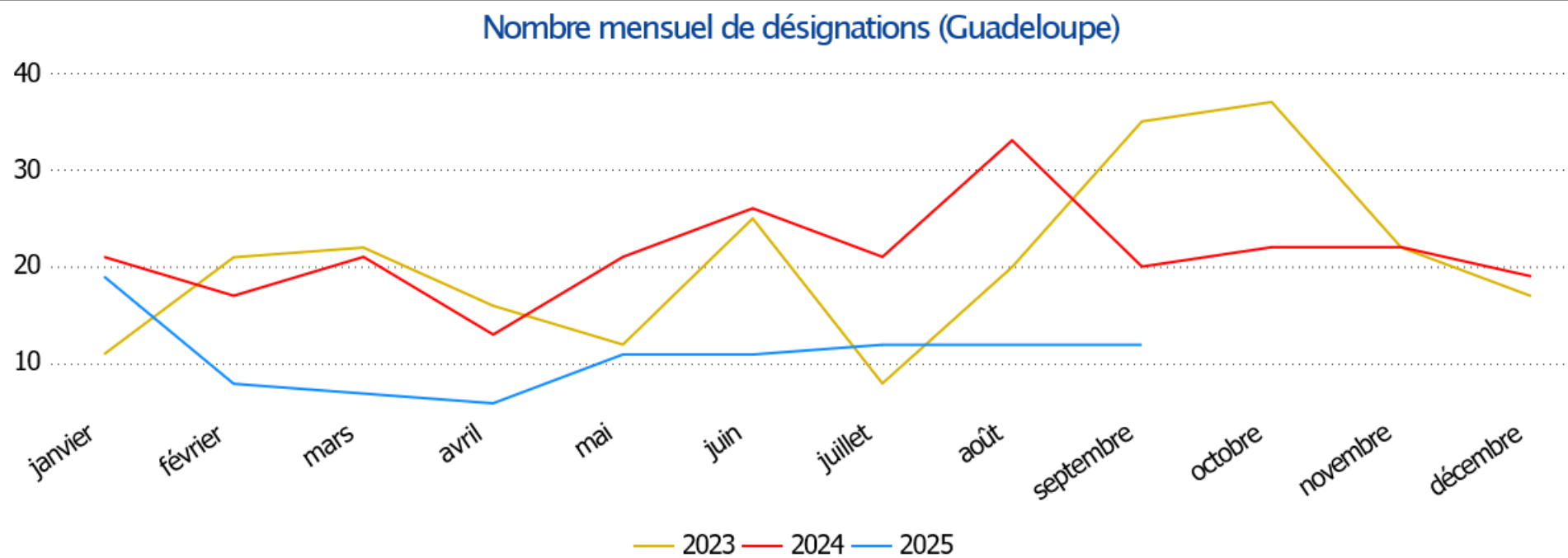


Outre-Mer



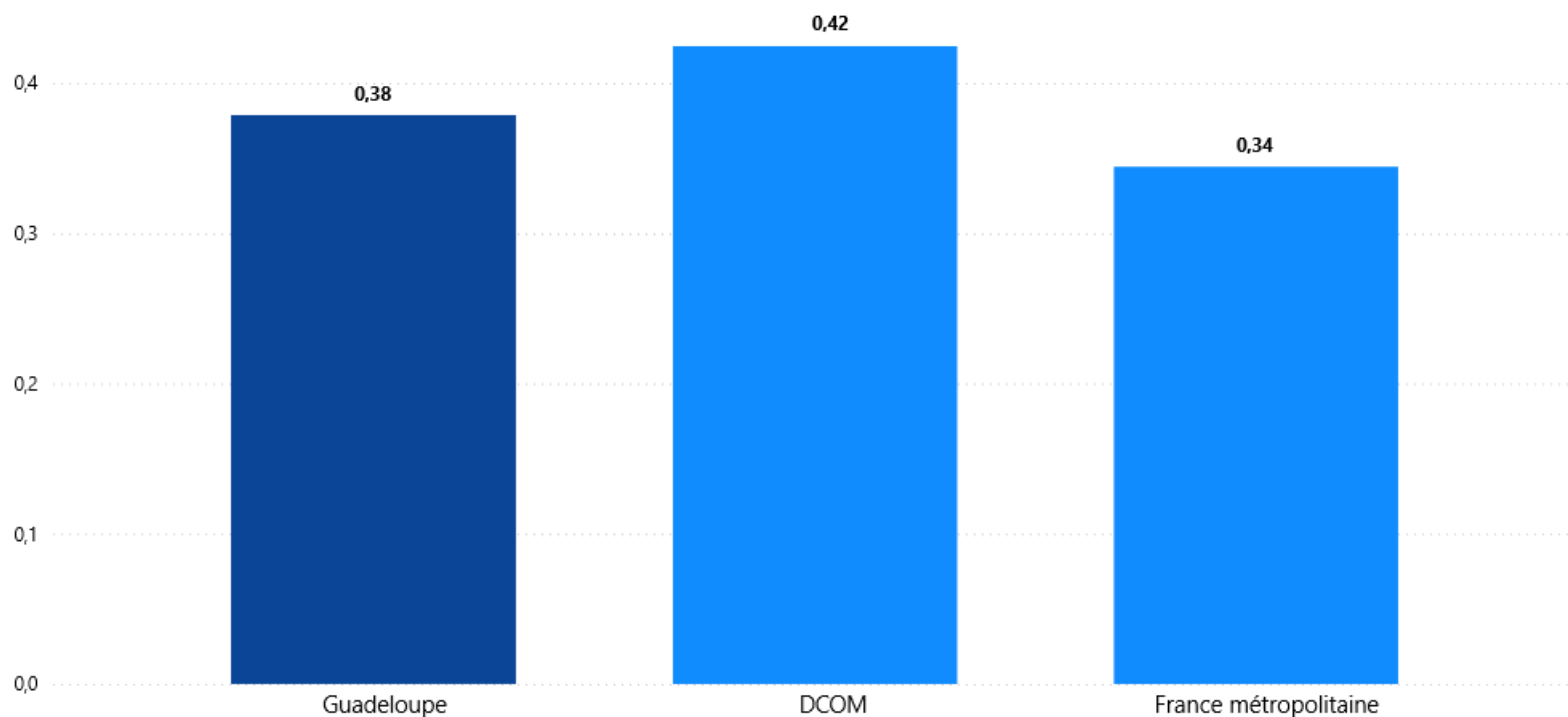
Désignations de droit au compte bancaire

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	sept. 2025	janv. à sept. 2025	oct. 2024 à sept. 2025	sept. 2024	janv. à sept. 2024	oct. 2023 à sept. 2024
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte	12	98	161	-40,0 %	-49,2 %	-40,1 %



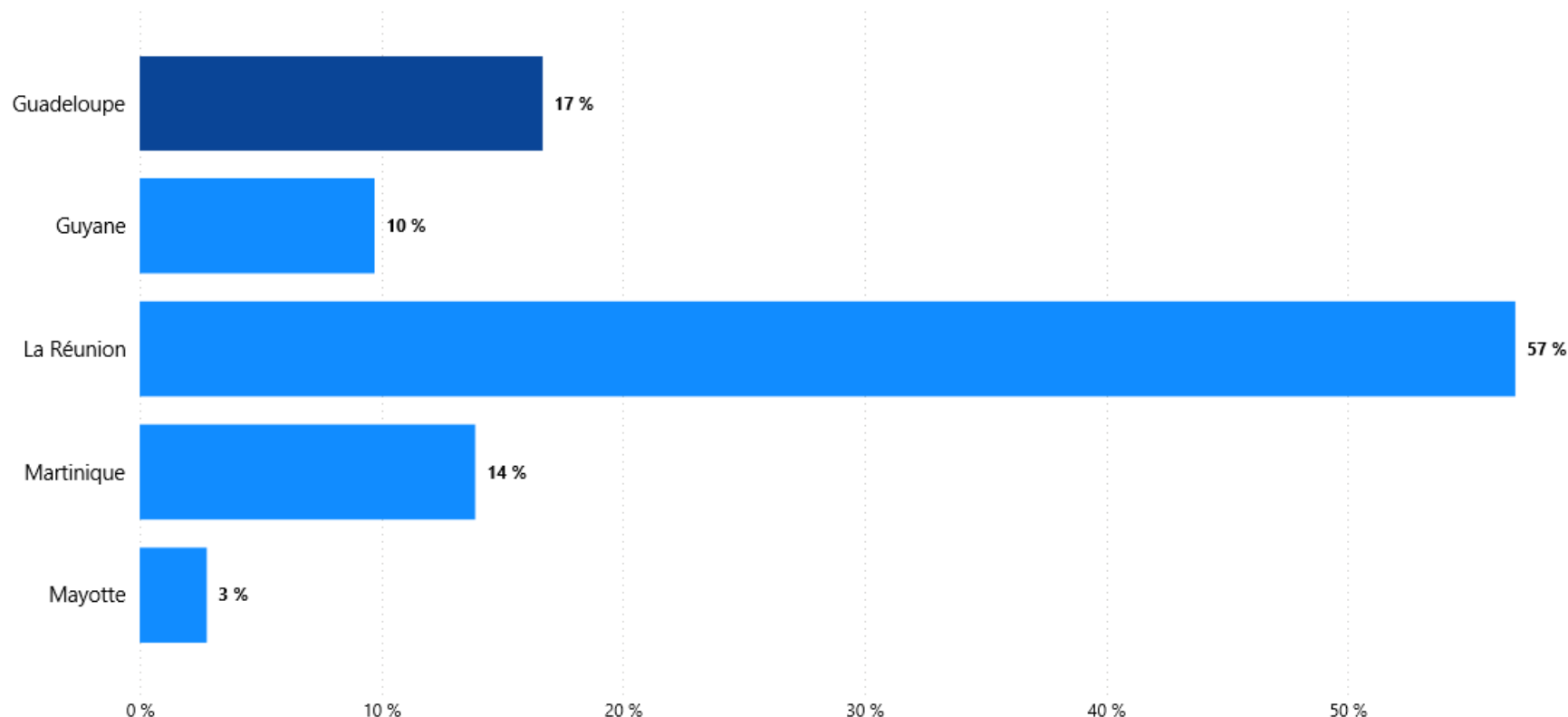
Désignations de droit au compte bancaire

Nombre de désignations de droit au compte bancaire pour 10 000 habitants (sept. 2025)



Désignations de droit au compte bancaire

Répartition des désignations de droit au compte bancaire par département en DCOM (sept. 2025)



Précision méthodologiques

- **Les dépôts de dossier de surendettement** sont dénombrés sur la base des commissions départementales en charge de les examiner.
- **Les droits au compte** (accordés aux personnes physiques et morales), qui correspondent aux désignations d'établissements bancaires par la Banque de France, sont établis sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM.des banques désignées
- **Les inscriptions au fichier central des chèques (FCC)** sont établies sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOMdu domicile des personnes (physiques et morales) inscrites. Les retraits carte bancaire recensent les incidents déclarés par les banques adhérentes au GIE Carte Bancaire.
- **Les ratios calculés pour 10 000 habitants** sont établis sur la base des données de recensement de la population âgée de 15 ans et plus- estimation INSEE au 01/01/2024.



Agences IEDOM

Guadeloupe /

Guyane /

La Réunion /

Martinique / Mayotte /

Saint-Pierre-et-Miquelon

Siège

Paris

www.iedom.fr

